PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors d'une séance qui aura lieu le **27 janvier 2014, à 19 h 30,** à la salle de l'hôtel de ville, le conseil de cette municipalité adoptera son budget pour l'année 2014 ainsi que son programme triennal d'immobilisations.

Les contribuables sont invités à y assister.

Donné à Percé, ce 6 janvier 2014.

_____

Gemma Vibert,
Greffière